

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE GAN - COMMUNE DE GAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21640230500017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LESCAR

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	30
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	44
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A4 - Etat des provisions	46
A5 - Etalement des provisions	47
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	51
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	52

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.6 - Etat des engagements reçus	58
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	62

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	66
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	67
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 64346230	COMMUNE DE GAN Principal	BP 2020
-------------------------------	------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5694
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	61
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4087311,00	5939005,00	1043,03	1016,45

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		939,00
2	Produit des impositions directes/population		500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		1125,00
4	Dépenses d'équipement brut/population		283,00
5	Encours de dette/population	812,97	874,00
6	DGF/population		153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		0,5630
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		0,9100
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,2520
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 440 234,06	4 179 887,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 260 347,06

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	5 440 234,06	5 440 234,06
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 683 883,13	1 856 227,99

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 630,74	213 952,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 373 666,12	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 070 179,99	2 070 179,99
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 510 414,05	7 510 414,05
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 179 180,00	0,00	1 085 496,00	1 085 496,00	1 085 496,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 424 701,00	0,00	2 462 754,00	2 462 754,00	2 462 754,00
014	Atténuations de produits	110 000,00	0,00	62 334,00	62 334,00	62 334,00
65	Autres charges de gestion courante	476 888,00	0,00	469 246,00	469 246,00	469 246,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 190 769,00	0,00	4 079 830,00	4 079 830,00	4 079 830,00
66	Charges financières	141 200,00	0,00	131 565,03	131 565,03	131 565,03
67	Charges exceptionnelles	172 445,06	0,00	128 256,03	128 256,03	128 256,03
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 504 414,06	0,00	4 339 651,06	4 339 651,06	4 339 651,06
023	Virement à la section d'investissement (5)	874 860,29	0,00	970 583,00	970 583,00	970 583,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	134 410,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 009 270,29	0,00	1 100 583,00	1 100 583,00	1 100 583,00
TOTAL		5 513 684,35	0,00	5 440 234,06	5 440 234,06	5 440 234,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 440 234,06
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	344 600,00	0,00	221 300,00	221 300,00	221 300,00
73	Impôts et taxes	2 822 612,00	0,00	2 857 501,00	2 857 501,00	2 857 501,00
74	Dotations et participations	834 279,00	0,00	897 686,00	897 686,00	897 686,00
75	Autres produits de gestion courante	94 100,00	0,00	93 300,00	93 300,00	93 300,00
Total des recettes de gestion courante		4 115 591,00	0,00	4 124 787,00	4 124 787,00	4 124 787,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	195 316,00	0,00	45 100,00	45 100,00	45 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 310 907,00	0,00	4 169 887,00	4 169 887,00	4 169 887,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		4 320 907,00	0,00	4 179 887,00	4 179 887,00	4 179 887,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 260 347,06
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 440 234,06
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 090 583,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 528 445,23	12 630,74	1 210 881,00	1 210 881,00	1 223 511,74
	Total des dépenses d'équipement	1 528 445,23	12 630,74	1 210 881,00	1 210 881,00	1 223 511,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	476 246,00	0,00	374 903,84	374 903,84	374 903,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	16 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	27 450,00	0,00	27 450,00	27 450,00	27 450,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	60 648,29	60 648,29	60 648,29
	Total des dépenses financières	519 776,00	0,00	463 002,13	463 002,13	463 002,13
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 048 221,23	12 630,74	1 673 883,13	1 673 883,13	1 686 513,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	2 058 221,23	12 630,74	1 683 883,13	1 683 883,13	1 696 513,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	373 666,12
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 070 179,99
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	743 360,00	213 952,00	131 670,00	131 670,00	345 622,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	10 308,87	10 308,87	10 308,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	743 360,00	213 952,00	141 978,87	141 978,87	355 930,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	183 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	373 666,12	373 666,12	373 666,12
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	137 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	320 100,00	0,00	613 666,12	613 666,12	613 666,12
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 063 460,00	213 952,00	755 644,99	755 644,99	969 596,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	874 860,29	0,00	970 583,00	970 583,00	970 583,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	134 410,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 009 270,29	0,00	1 100 583,00	1 100 583,00	1 100 583,00

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		2 072 730,29	213 952,00	1 856 227,99	1 856 227,99	2 070 179,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 070 179,99
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 090 583,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 085 496,00		1 085 496,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 462 754,00		2 462 754,00
014	Atténuations de produits	62 334,00		62 334,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	469 246,00		469 246,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	131 565,03	0,00	131 565,03
67	Charges exceptionnelles	128 256,03	0,00	128 256,03
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	130 000,00	130 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		970 583,00	970 583,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 339 651,06	1 100 583,00	5 440 234,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 440 234,06
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	374 903,84	0,00	374 903,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 223 511,74		1 223 511,74
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	27 450,00	0,00	27 450,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	60 648,29		60 648,29
Dépenses d'investissement – Total		1 686 513,87	10 000,00	1 696 513,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	373 666,12
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 070 179,99
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	55 000,00		55 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	221 300,00		221 300,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	2 857 501,00		2 857 501,00
74	Dotations et participations	897 686,00		897 686,00
75	Autres produits de gestion courante	93 300,00	0,00	93 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 100,00	0,00	45 100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 169 887,00	10 000,00	4 179 887,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 260 347,06
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 440 234,06
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00
13	Subventions d'investissement	345 622,00	0,00	345 622,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	10 308,87	0,00	10 308,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		130 000,00	130 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		970 583,00	970 583,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		595 930,87	1 100 583,00	1 696 513,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	373 666,12
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 070 179,99
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 179 180,00	1 085 496,00	1 085 496,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	0,00	175 000,00	175 000,00
60611	Eau et assainissement	17 500,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	122 000,00	120 000,00	120 000,00
60613	Chauffage urbain	54 000,00	54 000,00	54 000,00
60621	Combustibles	150,00	150,00	150,00
60622	Carburants	21 000,00	18 500,00	18 500,00
60623	Alimentation	5 600,00	4 820,00	4 820,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 700,00	2 600,00	2 600,00
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	17 500,00	17 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	33 000,00	33 000,00
60633	Fournitures de voirie	13 000,00	13 500,00	13 500,00
60636	Vêtements de travail	8 300,00	8 300,00	8 300,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	200,00	200,00	200,00
6067	Fournitures scolaires	9 670,00	11 400,00	11 400,00
6068	Autres matières et fournitures	34 000,00	34 830,00	34 830,00
611	Contrats de prestations de services	359 000,00	145 000,00	145 000,00
6135	Locations mobilières	14 000,00	14 000,00	14 000,00
61521	Entretien terrains	31 000,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 200,00	15 200,00	15 200,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 700,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	42 100,00	42 100,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 500,00	4 000,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts	8 400,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 350,00	15 300,00	15 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	85 600,00	67 000,00	67 000,00
6161	Multirisques	20 700,00	23 820,00	23 820,00
6168	Autres primes d'assurance	7 115,00	7 370,00	7 370,00
617	Etudes et recherches	20 800,00	20 800,00	20 800,00
6182	Documentation générale et technique	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	28 000,00	27 000,00	27 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	52 000,00	31 000,00	31 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	45 000,00	38 300,00	38 300,00
6256	Missions	0,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	600,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	7 300,00	7 300,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 910,00	1 951,00	1 951,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	485,00	970,00	970,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	3 600,00	4 300,00	4 300,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	385,00	385,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	11 500,00	11 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 424 701,00	2 462 754,00	2 462 754,00
6218	Autre personnel extérieur	11 300,00	1 520,00	1 520,00
6331	Versement de transport	24 093,00	24 093,00	24 093,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 931,00	7 022,00	7 022,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	29 397,00	31 106,00	31 106,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 179,00	4 015,00	4 015,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 135 966,00	1 125 513,00	1 125 513,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	31 730,00	30 671,00	30 671,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	5 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	252 752,00	232 892,00	232 892,00
64131	Rémunérations non tit.	195 748,00	255 000,00	255 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	2 580,00	2 580,00
64168	Autres emplois d'insertion	21 600,00	24 886,00	24 886,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	247 997,00	262 000,00	262 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	358 794,00	358 000,00	358 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 095,00	11 500,00	11 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 700,00	68 618,00	68 618,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 419,00	4 338,00	4 338,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	110 000,00	62 334,00	62 334,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	47 000,00	4 334,00	4 334,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	63 000,00	58 000,00	58 000,00
65	Autres charges de gestion courante	476 888,00	469 246,00	469 246,00
6531	Indemnités	97 600,00	100 000,00	100 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 188,00	4 300,00	4 300,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 300,00	6 400,00	6 400,00
6535	Formation	3 500,00	3 773,00	3 773,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	700,00	700,00
6542	Créances éteintes	0,00	300,00	300,00
65548	Autres contributions	75 000,00	72 473,00	72 473,00
6558	Autres contributions obligatoires	69 500,00	72 000,00	72 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	2 700,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	150 000,00	140 000,00	140 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	66 600,00	67 000,00	67 000,00
65888	Autres	500,00	1 300,00	1 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 190 769,00	4 079 830,00	4 079 830,00
66	Charges financières (b)	141 200,00	131 565,03	131 565,03
66111	Intérêts réglés à l'échéance	146 006,00	136 531,43	136 531,43
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 806,00	-4 966,40	-4 966,40
67	Charges exceptionnelles (c)	172 445,06	128 256,03	128 256,03
6714	Bourses et prix	900,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	166 545,06	124 756,03	124 756,03
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	500,00	500,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 504 414,06	4 339 651,06	4 339 651,06
023	Virement à la section d'investissement	874 860,29	970 583,00	970 583,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	134 410,00	130 000,00	130 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	134 410,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 009 270,29	1 100 583,00	1 100 583,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 009 270,29	1 100 583,00	1 100 583,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 513 684,35	5 440 234,06	5 440 234,06

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 440 234,06
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	52 802,96
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-57 769,36
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 966,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	55 000,00	55 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	55 000,00	55 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	344 600,00	221 300,00	221 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	5 500,00	5 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	69 000,00	51 700,00	51 700,00
7066	Redevances services à caractère social	100 000,00	63 950,00	63 950,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	160 000,00	93 000,00	93 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 600,00	2 150,00	2 150,00
73	Impôts et taxes	2 822 612,00	2 857 501,00	2 857 501,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 064 166,00	2 111 130,00	2 111 130,00
73211	Attribution de compensation	510 376,00	508 512,00	508 512,00
73221	FNGIR	31 906,00	31 900,00	31 900,00
7336	Droits de place	4 500,00	1 800,00	1 800,00
7338	Autres taxes	100,00	100,00	100,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	31 564,00	33 059,00	33 059,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	51 000,00	51 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	130 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Dotations et participations	834 279,00	897 686,00	897 686,00
7411	Dotation forfaitaire	400 000,00	389 980,00	389 980,00
74121	Dotation de solidarité rurale	81 626,00	78 966,00	78 966,00
744	FCTVA	3 500,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	14 400,00	18 000,00	18 000,00
7473	Participat° Départements	17 000,00	17 000,00	17 000,00
74748	Participat° Autres communes	650,00	400,00	400,00
7478	Participat° Autres organismes	220 000,00	290 000,00	290 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 017,00	6 869,00	6 869,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	90 086,00	90 471,00	90 471,00
75	Autres produits de gestion courante	94 100,00	93 300,00	93 300,00
752	Revenus des immeubles	92 900,00	92 000,00	92 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 200,00	1 300,00	1 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 115 591,00	4 124 787,00	4 124 787,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	195 316,00	45 100,00	45 100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	195 316,00	44 100,00	44 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 310 907,00	4 169 887,00	4 169 887,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 320 907,00	4 179 887,00	4 179 887,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 260 347,06
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 440 234,06
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
202	Opération d'équipement n° 202 (5)	710 300,00	160 000,00	160 000,00
226	Opération d'équipement n° 226 (5)	67 187,20	123 455,00	123 455,00
227	Opération d'équipement n° 227 (5)	336 806,03	196 018,00	196 018,00
228	Opération d'équipement n° 228 (5)	210 000,00	352 731,00	352 731,00
229	Opération d'équipement n° 229 (5)	151 952,00	180 678,00	180 678,00
231	Opération d'équipement n° 231 (5)	15 000,00	161 299,00	161 299,00
232	Opération d'équipement n° 232 (5)	37 200,00	36 700,00	36 700,00
Total des dépenses d'équipement		1 528 445,23	1 210 881,00	1 210 881,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	476 246,00	374 903,84	374 903,84
1641	Emprunts en euros	229 596,00	319 157,24	319 157,24
1678	Autres emprunts et dettes	120 000,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	126 650,00	55 746,60	55 746,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	16 080,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	16 080,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	27 450,00	27 450,00	27 450,00
27638	Créance Autres établissements publics	27 450,00	27 450,00	27 450,00
020	Dépenses imprévues	0,00	60 648,29	60 648,29
Total des dépenses financières		519 776,00	463 002,13	463 002,13
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 048 221,23	1 673 883,13	1 673 883,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 058 221,23	1 683 883,13	1 683 883,13

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	12 630,74
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	373 666,12
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 070 179,99
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	743 360,00	131 670,00	131 670,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	59 100,00	61 000,00	61 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 716,00	2 000,00	2 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	156 600,00	30 500,00	30 500,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	45 000,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	207 212,00	27 570,00	27 570,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	188 500,00	10 600,00	10 600,00
1341	D.E.T.R. non transférable	36 232,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	10 308,87	10 308,87
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	10 308,87	10 308,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		743 360,00	141 978,87	141 978,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	183 000,00	613 666,12	613 666,12
10222	FCTVA	115 000,00	160 000,00	160 000,00
10226	Taxe d'aménagement	68 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	373 666,12	373 666,12
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	137 100,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		320 100,00	613 666,12	613 666,12
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 063 460,00	755 644,99	755 644,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement	874 860,29	970 583,00	970 583,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	134 410,00	130 000,00	130 000,00
28031	Frais d'études	44,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	11 876,00	11 700,00	11 700,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	23 409,00	23 000,00	23 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 878,00	3 800,00	3 800,00
281571	Matériel roulant	3 619,00	3 600,00	3 600,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 930,00	27 900,00	27 900,00
28182	Matériel de transport	8 786,00	8 700,00	8 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 165,00	18 000,00	18 000,00
28184	Mobilier	10 345,00	10 300,00	10 300,00
28188	Autres immo. corporelles	26 358,00	23 000,00	23 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 009 270,29	1 100 583,00	1 100 583,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 009 270,29	1 100 583,00	1 100 583,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 072 730,29	1 856 227,99	1 856 227,99

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	213 952,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 070 179,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT VOIE VERTE APCP 2015 2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 134 735,47	a 0,00	160 000,00	b 160 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	140 361,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	140 361,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 994 373,87	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2313	Constructions	1 984 566,67	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 807,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-160 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 226 (1)
LIBELLE : Acquisitions de matériel et mobilier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		299 314,59	a 0,00	123 455,00	b 123 455,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 630,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 630,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	295 684,59	0,00	107 455,00	107 455,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 020,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	14 474,40	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	53 341,53	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	61 497,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	62 255,67	0,00	13 258,00	13 258,00	0,00
2184	Mobilier	20 295,93	0,00	20 497,00	20 497,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	77 798,82	0,00	17 700,00	17 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-123 455,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 227 (1)
LIBELLE : Bâtiments

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		502 817,38	a 2 478,74	196 018,00	b 196 018,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 357,99	1 810,80	8 279,00	8 279,00	0,00
2184	Mobilier	10 470,91	0,00	8 279,00	8 279,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 887,08	1 810,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	457 459,39	667,94	187 739,00	187 739,00	0,00
2313	Constructions	457 459,39	667,94	187 739,00	187 739,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-198 496,74
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 228 (1)
LIBELLE : Voirie (dont APCP 2018-2020)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		346 726,14	a 0,00	352 731,00	b 352 731,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	346 726,14	0,00	352 731,00	352 731,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	346 726,14	0,00	352 731,00	352 731,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-352 731,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 229 (1)
LIBELLE : Aménagement urbain et protection civile

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		123 084,36	a 10 152,00	180 678,00	b 180 678,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 764,36	10 152,00	93 550,00	93 550,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	64 307,16	0,00	83 550,00	83 550,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	12 457,20	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 152,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 320,00	0,00	87 128,00	87 128,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	46 320,00	0,00	87 128,00	87 128,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-190 830,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231 (1)
LIBELLE : Plaine des sports du Mercé AP/CP20162019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		833 761,53	a 0,00	161 299,00	b 161 299,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 154,00	5 154,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 154,00	5 154,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	833 761,53	0,00	156 145,00	156 145,00	0,00
2313	Constructions	833 761,53	0,00	156 145,00	156 145,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-161 299,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 232 (1)
LIBELLE : Logements sociaux AP/CP 2017 2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 882,87	a 0,00	36 700,00	b 36 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	75 882,87	0,00	36 700,00	36 700,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	75 882,87	0,00	36 700,00	36 700,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 700,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	478 002	173 219	11 000	22 102	0	185 674	2 268	1 862	37 048	762 708	0	1 673 883
- Equipements municipaux (2)		173 219	11 000	22 102	0	185 674	2 268	1 862	348	762 708	0	1 174 181
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	36 700	0	0	36 700
- Opérations financières	478 002											478 002
Dépenses d'ordre	10 000											10 000
Total dépenses de l'exercice	488 002	173 219	11 000	22 102	0	185 674	2 268	1 862	37 048	762 708	0	1 683 883
RAR N-1 et reports	373 666	0	0	668	0	10 152	0	1 811	0	0	0	386 297
Total cumulé dépenses d'investissement	861 668	173 219	11 000	22 770	0	195 826	2 268	3 673	37 048	762 708	0	2 070 180
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 714 249	10 309	0	0	0	0	0	7 600	0	119 070	5 000	1 856 228
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	187 452	25 000	213 952
Total cumulé recettes d'investissement	1 714 249	10 309	0	0	0	0	0	9 100	0	306 522	30 000	2 070 180

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 313 547	956 797	96 393	778 343	11 348	523 377	142 200	566 607	0	1 051 322	300	5 440 234
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 313 547	956 797	96 393	778 343	11 348	523 377	142 200	566 607	0	1 051 322	300	5 440 234
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 420 028	142 080	110	99 310	2 150	117 800	0	308 850	0	89 459	100	4 179 887
RAR N-1 et reports	1 260 347	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 260 347
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 680 375	142 080	110	99 310	2 150	117 800	0	308 850	0	89 459	100	5 440 234

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		488 002	173 219	11 000	22 770	0	195 826	2 268	3 673	37 048	762 708	0	1 696 514
Dépenses réelles		478 002	173 219	11 000	22 770	0	195 826	2 268	3 673	37 048	762 708	0	1 686 514
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	60 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 648
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	374 904	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	374 904
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	27 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 450
Opérations d'équipement		15 000	173 219	11 000	22 770	0	195 826	2 268	3 673	37 048	762 708	0	1 223 512
202	AMENAGEMENT VOIE VERTE APCP 2015 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 000	0	160 000
226	Acquisitions de matériel et mobilier	15 000	20 591	11 000	8 102	0	10 900	0	1 862	0	56 000	0	123 455
227	Bâtiments	0	152 628	0	14 668	0	13 475	2 268	1 811	348	13 299	0	198 497
228	Voirie (dont APCP 2018-2020)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	352 731	0	352 731
229	Aménagement urbain et protection civile	0	0	0	0	0	10 152	0	0	0	180 678	0	190 830
231	Plaine des sports du Mercé AP/CP20162019	0	0	0	0	0	161 299	0	0	0	0	0	161 299
232	Logements sociaux AP/CP 2017 2021	0	0	0	0	0	0	0	0	36 700	0	0	36 700
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes investissement		1 714 249	10 309	0	0	0	0	0	9 100	0	306 522	30 000	2 070 180
Recettes réelles		613 666	10 309	0	0	0	0	0	9 100	0	306 522	30 000	969 597
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	613 666	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	613 666
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	9 100	0	306 522	30 000	345 622
16	Emprunts et dettes assimilées	0	10 309	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 309
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 100 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 583
021	Virement de la sect° de fonctionnement	970 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	970 583
040	Opérat° ordre transfert entre sections	130 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 313 547	956 797	96 393	778 343	11 348	523 377	142 200	566 607	0	1 051 322	300	5 440 234
Dépenses réelles		212 964	956 797	96 393	778 343	11 348	523 377	142 200	566 607	0	1 051 322	300	4 339 651
011	Charges à caractère général	19 065	198 759	5 715	250 760	11 348	206 206	2 200	53 982	0	337 461	0	1 085 496
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	435 536	90 678	454 583	0	315 871	0	512 325	0	653 761	0	2 462 754
014	Atténuations de produits	62 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 334
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	194 246	0	73 000	0	1 300	140 000	300	0	60 100	300	469 246

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	131 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 565
67	Charges exceptionnelles	0	128 256	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 256
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 100 583</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 100 583</i>
023	Virement à la section d'investissement	970 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	970 583
042	Opérat° ordre transfert entre sections	130 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 420 028	142 080	110	99 310	2 150	117 800	0	308 850	0	89 459	100	4 179 887
Recettes réelles		3 410 028	142 080	110	99 310	2 150	117 800	0	308 850	0	89 459	100	4 169 887
013	Atténuations de charges	0	55 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	5 500	0	93 000	2 150	51 700	0	63 950	0	5 000	0	221 300
73	Impôts et taxes	2 773 342	0	0	0	0	0	0	0	0	84 059	100	2 857 501
74	Dotations et participations	572 286	11 580	110	6 310	0	62 100	0	244 900	0	400	0	897 686
75	Autres produits de gestion courante	20 300	69 000	0	0	0	4 000	0	0	0	0	0	93 300
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	44 100	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 100
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 406 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 406 000,00									
00000362939	CREDIT AGRICOLE	15/06/2015		10/07/2016	296 000,00	F		1,770	1,770	EUR	A	P	N	A-1
0030220022900202	CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL	13/06/2016		25/06/2017	500 000,00	F		1,300	1,300	EUR	A	P	N	A-1
1212013	CAISSE DES DEPOTS			01/08/2012	300 000,00	F		4,100	4,100	EUR	T	C	N	A-1
1237423	CAISSE DES DEPOTS	30/11/2012		01/01/2014	300 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1600495	CAISSE EPARGNE C D C	06/10/2008		01/11/2009	500 000,00	F		5,020	5,020	EUR	A	P	N	A-1
51038875961	CREDIT AGRICOLE	04/09/2007		01/11/2008	910 000,00	F		4,730	4,730	EUR	A	P	N	A-1
51070487059	CREDIT AGRICOLE	15/12/2009		16/02/2010	1 100 000,00	F		4,090	4,090	EUR	A	P	N	A-1
51077690084	CREDIT AGRICOLE	16/12/2010		22/11/2011	450 000,00	F		3,450	3,450	EUR	A	P	N	A-1
9962213	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	07/06/2017		29/01/2018	1 600 000,00	C		1,482	1,482	EUR	A	P	N	A-1
MON252429	CREDIT LOCAL DE FRANCE	10/10/2007		01/12/2008	150 000,00	F		4,810	4,810	EUR	A	P	N	A-1
MON281807	BANQUE POSTALE	23/12/2013		01/04/2014	300 000,00	F		3,430	3,430	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					435 334,92									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					435 334,92									
2010332	CAF DES PYRENEES ATLANTIQUES NPU			01/07/2012	135 334,92	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2011224	CAF DES PYRENEES ATLANTIQUES NPU	28/09/2011		01/07/2013	50 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
ATTENTION AVEC 89000	CAF DES PYRENEES ATLANTIQUES NPU	16/03/2010		01/07/2012	61 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
CAF292293	CAF DES PYRENEES ATLANTIQUES NPU	10/03/2010		01/07/2012	89 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
MSA2011	MSA SUD AQUITAINE	10/10/2011		20/10/2012	100 000,00	R		1,250	1,250	EUR	A	P	N	A-1
Total général					6 841 334,92									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 547 748,38					319 157,24	135 426,89	0,00	62 487,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 547 748,38					319 157,24	135 426,89	0,00	62 487,39
00000362939	N	0,00	A-1	224 519,41	10,99	F		1,770	18 667,84	3 973,99	0,00	1 720,57
0030220022900202	N	0,00	A-1	407 595,86	12,00	F		1,300	31 605,65	5 298,75	0,00	2 511,82
1212013	N	0,00	A-1	150 000,00	6,99	F		4,100	20 000,00	3 930,77	0,00	658,32
1237423	N	0,00	A-1	200 231,21	8,99	F		3,920	18 982,55	7 849,06	0,00	7 085,21
1600495	N	0,00	A-1	285 404,55	8,99	F		5,020	25 862,05	14 327,31	0,00	2 135,31
51038875961	N	0,00	A-1	685 214,18	17,99	F		4,730	24 976,82	32 410,63	0,00	5 118,12
51070487059	N	0,00	A-1	637 211,74	9,99	F		4,090	52 852,85	26 061,96	0,00	20 846,36
51077690084	N	0,00	A-1	207 217,42	5,99	F		3,450	31 675,28	7 149,00	0,00	639,27
9962213	N	0,00	A-1	1 452 073,33	18,00	C		1,482	70 435,60	22 797,55	0,00	19 944,32
MON252429	N	0,00	A-1	113 280,68	17,99	F		4,810	4 098,60	5 539,61	0,00	428,93
MON281807	N	0,00	A-1	185 000,00	8,99	F		3,430	20 000,00	6 088,26	0,00	1 399,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		81 340,89					45 437,73	262,57	0,00	25,68
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		81 340,89					45 437,73	262,57	0,00	25,68
2010332	N	0,00	A-1	15 334,92	1,99	F		0,000	15 000,00	0,00	0,00	0,00
2011224	N	0,00	A-1	15 000,00	2,99	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
ATTENTION AVEC 89000	N	0,00	A-1	12 200,00	1,99	F		0,000	6 100,00	0,00	0,00	0,00
CAF292293	N	0,00	A-1	17 800,00	1,99	F		0,000	8 900,00	0,00	0,00	0,00
MSA2011	N	0,00	A-1	21 005,97	1,99	R		1,250	10 437,73	262,57	0,00	25,68
Total général		0,00		4 629 089,27					364 594,97	135 689,46	0,00	62 513,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	4 629 089,27	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2011-12-19

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement bâtiments, instal élec tel	15	19/12/2011
L	Autres	5	19/12/2011
L	Bien de faible valeur comprise entre 500€ & 1000€	5	19/12/2011
L	Camions et véhicules industriels	4	19/12/2011
L	Camions et véhicules industriels	5	19/12/2011
L	Equipement Culturel	10	19/12/2011
L	Equipements de cuisines	10	19/12/2011
L	Equipements de garages et ateliers	5	19/12/2011
L	Equipements sportifs	10	19/12/2011
L	Logiciels	2	19/12/2011
L	Matériels classiques	5	19/12/2011
L	Matériels classiques	6	19/12/2011
L	Matériels informatiques	5	19/12/2011
L	Mobilier	5	19/12/2011
L	Mobilier	10	19/12/2011
L	Signalitique	10	19/12/2011
L	Voitures	5	19/12/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		435 552,13	435 552,13
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		374 903,84	374 903,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	319 157,24	319 157,24
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	55 746,60	55 746,60
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		60 648,29	60 648,29
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	60 648,29	60 648,29

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	435 552,13	12 630,74	373 666,12	821 848,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 340 583,00	III 1 340 583,00
Ressources propres externes de l'année (a)		240 000,00	240 000,00
10222	FCTVA	160 000,00	160 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	80 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 100 583,00	1 100 583,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	11 700,00	11 700,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	23 000,00	23 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 800,00	3 800,00
281571	Matériel roulant	3 600,00	3 600,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 900,00	27 900,00
28182	Matériel de transport	8 700,00	8 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 000,00	18 000,00
28184	Mobilier	10 300,00	10 300,00
28188	Autres immo. corporelles	23 000,00	23 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	970 583,00	970 583,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 340 583,00	213 952,00	0,00	373 666,12	1 928 201,12

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 821 848,99
Ressources propres disponibles	IV 1 928 201,12
Solde	V = IV – II (6) 1 106 352,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 11	Intitulé de l'opération : Création siège social CCAS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	211 282,35	0,00	0,00	0,00
45.1 Création siège social CCAS (5)	45 127,03	0,00	0,00	0,00
45.1 Création siège social CCAS (5)	166 155,32	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	211 282,35	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	211 282,35	0,00	0,00	0,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	211 282,35	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	211 282,35	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	500 547,20
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	500 547,20
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 169 887,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	12,00
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	N°1 SUBVENTION		APE DU GROUPE SCOLAIRE PUBLIC DE GAN	Association	3 500,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASS LES CHOEURS DE GAN	Association	300,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASS PARENTS ELEVE ECOLE MARC	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSO DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS	Association	1 100,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSO SPORTIVE ET CULTURELLE PAU BEARN HANDISPORT	Association	60,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOC FOOTBALL CLUB GANTOIS	Association	5 000,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOC LA PETITE TROUPE DES BORDS DU NEEZ	Association	500,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOC P ELEVE DE L ECOLE PUBLIQUE DE HAUT DE GAN	Association	400,00
6574	N°3 SUBVENTION		ASSOCIATION DES FAMILLES DE GAN	Association	2 650,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION EVIDENCE	Association	2 200,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION GAN MUSIC DANCE	Association	2 500,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION HANDBALL CLUB GAN	Association	6 500,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION HARICOTS VERTS ET RADIS NOIRS	Association	700,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION JUDO CLUB GAN PYRENEES	Association	3 500,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION PETITS PAS PETITS PIEDS	Association	500,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION RENCONTRE LOISIR HAUT DE GAN	Association	300,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION VALENTIN HAUY	Association	40,00
6574	N°1 SUBVENTION		BOXING CLUB GANTOIS	Association	700,00
6574	N°1 SUBVENTION		CARTES SUR TABLES	Association	200,00
6574	N°1 SUBVENTION		COMITE DES FETES DE GAN	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION		COMITE DES FETES HAUT DE GAN	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION		COUP DE POUSSE	Association	1 000,00
6574	N°1 SUBVENTION		FNACA CANTON DE JURANCON	Association	100,00
6574	N°1 SUBVENTION		FOYER RURAL ECOLE DE MUSIQUE	Association	6 500,00
6574	N°1 SUBVENTION		GAN MEMOIRE ET PATRIMOINE	Association	250,00
6574	N°1 SUBVENTION		GAN OLYMPIQUE SECTION CYCLOTOURISME	Association	800,00
6574	N°1 SUBVENTION		GAN OLYMPIQUE SECTION QUILLES DE 6	Association	700,00
6574	N°1 SUBVENTION		GAN OLYMPIQUE SECTION RUGBY	Association	8 000,00
6574	N°1 SUBVENTION		GAN OLYMPIQUE TENNIS	Association	4 500,00
6574	N°1 SUBVENTION		LA PALA GANTOISE	Association	1 500,00
6574	N°1 SUBVENTION 2019		PREVENTION ROUTIERE	Entreprise	0,00
6574	N°1 SUBVENTION		UNC UNCAFN SECT GAN	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
202-Voie Verte	3 460 965,17	0,00	3 460 965,17	1 718 665,17	160 000,00	160 000,00	703 000,00
228 - Voirie	848 887,26	0,00	848 887,26	286 156,26	210 000,00	352 731,00	0,00
231-Plaine des sport	1 209 408,35	0,00	1 209 408,35	913 109,35	161 299,00	120 000,00	0,00
232 - Logts sociaux	189 182,87	0,00	189 182,87	138 982,87	36 700,00	13 500,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	1,00	11,00	8,86	0,00	8,86
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Avant 2007)	C	2,00	1,00	3,00	1,86	0,00	1,86
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2019)	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL (Av. Janv. 2019)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR (Av. Janv. 2019)	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	11,00	28,00	20,88	0,00	20,88
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2019)	C	6,00	6,00	12,00	7,49	0,00	7,49
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	4,00	1,00	5,00	3,94	0,00	3,94
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	3,00	4,00	7,00	6,45	0,00	6,45
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Janv. 2015)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL (Av. Janv. 2017)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN (Av. Fév. 2014)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	4,00	5,00	3,60	0,00	3,60
AGENT SPC 1ERE CL. DES E.M (Av. Janv. 2017)	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPC 2EME CL. DES E.M (Avant 2007)	C	0,00	2,00	2,00	1,74	0,00	1,74
EDUCATEUR PRINC. JEUNES ENFANTS (Av. Janv. 2019)	B	0,00	1,00	1,00	0,86	0,00	0,86
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	4,00	5,00	1,86	0,00	1,86
AUXI PUÉRICULTURE PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	0,00	2,00	2,00	0,86	0,00	0,86
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE (Av. Janv. 2017)	A	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
PUERICULTRICE HORS CL (Sédentaire) (Av. Janv. 2019)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		10,00	17,00	27,00	14,47	1,42	15,89
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2019)	C	4,00	7,00	11,00	5,45	0,71	6,16
ADJOINT D'ANIMATION (Av. oct. 2005)	C	0,00	6,00	6,00	0,71	0,71	1,42
ADJOINT D'ANIMATION PR. 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	5,00	3,00	8,00	7,51	0,00	7,51
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (Av. Janv. 2017)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		42,00	37,00	79,00	51,67	1,42	53,09

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 25/09/2018 -	SPL PAU BEARN PYRENEES RESTAURATION	SPL	SPL	16 080,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	8 302 000,00	1,92	10,96	0,00	909 899,00	1,92
TFPB	6 776 000,00	2,04	17,18	0,00	1 164 116,00	2,04
TFPNB	96 300,00	0,91	38,54	0,00	37 114,00	0,91
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	15 174 300,00	1,97			2 111 129,00	1,97

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 23

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/07/2020

Présenté par le Maire (1),

A Gan, le 15/07/2020

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Gan, le 15/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Mme BIRABENT	
Mme CAMARERO	
Mme CAMBON	
Mme CARDONE	
Mme CASSAGNE-MOURIGAL	
Mme CORDONNIER	
Mme DESPAUX	
Mme LAKANE	
Mme LARENA	
Mme LOPEZ	
Mme RECHENCQ	
Mme TISNERAT	
Mr CHARRIER	
Mr CLERCQ	
Mr GILLET	
Mr JANISZEWSKI	
Mr LARGILLET	
Mr LASSALLE	
Mr LIBERT	
Mr MAYSOUNABE	
Mr PINARD	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mr PÉES	
Mr PÉNAFIEL	
Mr SALHARANG	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/07/2020, et de la publication le 16/07/2020

A Gan, le 16/07/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.